



Syndicat du Musée d'Orsay C.G.T-S.M.'O.

62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07

Tél : 01 40 49 48 60 – fax : 43 01 courriel : cgt@musee-orsay.fr

Paris, le 21 juillet 2010.

À la source

Quand depuis six mois, de diagnostic des effectifs en CTP, la **CGT** interpelle l'administration d'**Orsay/Orangerie** sur l'évolution des effectifs (registre des entrées/sorties, charte d'emplois), les externalisations envisagées, les économies programmées, les arbitrages budgétaires et leurs incidences sur le fonctionnement des services, la stratégie de performance... on nous ressort toujours le même couplet, en substance :

On voudrait bien vous répondre mais on ne peut pas parce qu'on ne sait pas, on a demandé mais le Ministère ne nous a pas répondu, on n'a pas les chiffres, on n'a pas les moyens de les avoir, etc...

Nous nous inquiétons pour les dirigeants de l'établissement, contraints de travailler à l'aveugle face à autant d'inconnues et de prendre des décisions dans un tel brouillard. Ces conditions déplorables sont pour eux sans aucun doute génératrices de stress négatif ; or le musée s'est engagé à réduire le mal-être professionnel.

Nous apportons donc à la direction certaines informations qui lui manquent, afin de lui permettre d'y voir plus clair et d'être en mesure de nous répondre plus sereinement. Ce sont des informations officielles et publiques.

Effectifs de personnels

Le *Bleu Culture* 2010 (publié le 20/11/2009) donne une indication précieuse sur le taux d'emploi aux musées d'**Orsay/Orangerie** :

http://www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2010/pap/pdf/PAP2010_BG_Culture.pdf

ETPT MCC	476
ETP EPMO sous plafond	184
+ une nouveauté du cru 2010 : ETP EPMO hors plafond	4

Soit un total en augmentation par rapport à 2009, par suite de l'intégration programmée de l'Orangerie. (« 332 101 € transférés depuis les crédits de personnel MCC sur la subvention de fonctionnement M'O en raison du rattachement du musée de l'**Orangerie** au musée d'**Orsay**. »)

Un effectif qui se maintient, donc ? Pas tout à fait, puisqu'il est indiqué que cet effectif comprend : « le transfert sortant de la DG1 Patrimoines vers l'établissement public du Musée d'Orsay : 10 ETPT. »

Un jeu de vases communicants entre MCC et EP. Dans quelles filières ? Sur quelles fonctions ? Ce n'est pas précisé. Dommage, on aurait pu éclairer utilement l'administration d'**Orsay/Orangerie** qui, nous répète-t-elle, n'a ni précisions ni confirmation officielle de ces données.

Performance

L'administration d'**Orsay/Orangerie** minimise toujours l'enjeu du contrat de performance de l'établissement. « *Ce ne sont que des indicateurs, sans fixation d'objectifs ni de moyens : il est difficile de réduire la culture à des chiffres* » admet-elle, et la **CGT** la rejoint tout à fait sur ce dernier point, cela va sans dire.

L'administration précise en CTP que le contrat de performance doit être perçu comme un projet d'établissement, tandis que le terme « performance » fait référence aux objectifs assignés.

Ce qui nous surprend beaucoup, d'abord parce qu'elle a dit juste avant que ce n'était pas un contrat d'objectifs, ensuite parce le terme même de « performance » est indissociable de la notion de résultats (quantitatifs et/ou qualitatifs). Il s'agit bien de mesurer le degré d'atteinte des objectifs fixés, au niveau des résultats.

Ce n'est pas un simple exercice de style, pour l'amour de l'art.

Voir : www.gouvernement.fr/gouvernement/l-evaluation-de-la-performance-dans-la-fonction-publique

D'ailleurs, le degré d'atteinte des résultats est d'autant moins accessoire qu'il détermine la prime étendue depuis cette année à l'encadrement supérieur des opérateurs : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/article1013.html?artsuite=0>

Le gouvernement parle même de « bonus », comme dans les banques !

(Voir le [décret 2009-1211 du 09/10/2009](#) – NOR BCFF 0918194D et l'arrêté au [JO du 11/10/2009](#))

D'où le constat que le pouvoir d'achat des fonctionnaires augmente...

C'est vrai qu'avec le rachat des jours RTT, on a le pouvoir d'acheter un peu de beurre pour mettre dans les épinards. Enfin, 16 % seulement des fonctionnaires l'ont fait. Mince ! il y en a 84 % qui préfèrent travailler moins et passer du temps en famille plutôt que gagner plus ! Malgré la crise.

Des mauvaises langues prétendent que la prime à la performance pourrait conduire des fonctionnaires à truquer leurs résultats d'activités ; c'est de la calomnie pure et simple, des racontars archi-faux. En Conseil d'administration d'**Orsay**, la **CGT** a seulement signalé une erreur fortuite sur le bilan de fréquentation d'une exposition, dans le dossier. Une simple faute de frappe, nous l'avons bien compris.

Reconnaissance des talents

Écoutons le Ministère du Travail, de la fonction publique et de la solidarité :

« L'État se dote d'une nouvelle politique de rémunération des fonctionnaires, à la fois juste et efficace, basée sur la reconnaissance effective des talents. La rémunération à la performance ne peut être juste et efficace que si, parallèlement, l'évaluation est placée au coeur de la politique des ressources humaines. »

Si c'est le ministère qui le dit.

« La reconnaissance des résultats pouvant aussi prendre une forme collective, le Gouvernement mettra en place d'ici 2010, dans chaque administration et établissement public, un dispositif d'intéressement collectif, adossé à la réalisation des objectifs des services. »

Pas sûr que les secteurs aient entendu parler d'objectifs de service spécifiés. Ce qu'ils constatent en revanche, c'est la détérioration de leurs conditions de travail, du fait à la fois de la RGPP, des réorganisations internes et des modes de fonctionnement déstructurants. Faiblesse des perspectives de carrière, perte de responsabilités et d'autonomie, désintérêt de la hiérarchie pour les compétences et les capacités d'initiative, exigences de simple exécution de consignes, accroissement des tâches, désinformation, tel est le ressenti répandu dans la

« maison ». Une maison moins habitée par les personnels, comme en atteste l'augmentation des arrêts maladie courte durée de + 59 % entre 2004 et 2009, et celle des arrêts maladie longue durée de + 161 % sur la même période, au musée d'**Orsay**.

Indicateurs

Le projet de contrat de performance d'**Orsay+Orangerie**, à validité 1er janvier 2010 – 31 décembre 2012, sera présenté au CTP, puis au CA, fin novembre... 2010.

Il comportera trois axes :

- aspects scientifiques et culturels
- accueil des publics
- fonctions support

La **CGT** propose d'ajouter un quatrième axe :

- création d'un SRH (secteur des **relations** humaines). Sa fonction : renforcer la dimension humaine du collectif de travail, le lien social entre les équipes...

Vu les mesures RGPP et les coupes budgétaires qui arrivent, au détriment systématique des personnels et de leurs missions, ce secteur aura du pain sur la planche.

Et un cinquième, à la demande pressante des personnels :

- coordination fonctionnelle réellement '*efficente*' et informations réellement transmises. Afin que ce ne soit pas les visiteurs qui informent en premier les agents de la fermeture temporaire d'une zone muséographique ; ou de la fermeture exceptionnelle d'un des sites de l'Etablissement public pour cause d'intempéries, à l'occasion d'une demande de remboursement du billet jumelé.

L'administration d'**Orsay/Orangerie** a annoncé quelques thématiques, sans s'avancer sur les contenus :

« Une trentaine d'indicateurs permettront de définir la performance, comme le nombre d'heures d'ouverture, le nombre d'œuvres exposées, le taux de ressources propres, le nombre de visiteurs par agent, le coût de la surveillance... »

Tous ces indicateurs n'ont pas grand lien avec les trois axes, mais bon.

Où l'on constate que les indicateurs cités mettent la pression sur les agents, mais peu sur l'encadrement dirigeant.

Le nombre d'heures d'ouverture ? Ah, si l'on pouvait ouvrir plus tôt le matin et fermer plus tard le soir, ça permettrait à **Orsay** de remonter dans les palmarès et classements médiatiques. Vous avez pensé aux effets sur l'équilibre de la vie familiale ? Comment ça, les agents ont une famille ?

Le nombre d'œuvres exposées ? Il est en chute libre, compte tenu des travaux. D'ici 2012, il ne pourra que remonter ; du moins, c'est à espérer.

Les ressources propres ? Nous aurons l'occasion d'y revenir, car en août, Bercy pourrait remettre en cause la défiscalisation du *sponsoring* des expositions (mécénat). Un nouveau coup de rabot en perspective pour les établissements ?

Accueil et surveillance

Pour la filière accueil et surveillance, le Conseil de modernisation des politiques publiques est explicite :

« Le ministère veille à ce que l'objectif d'amélioration du taux d'ouverture des salles soit traité en cohérence avec le nécessaire objectif de maîtrise des coûts de surveillance. »

*Musées nationaux : coût de la surveillance par m² de salles ouvertes :
en 2007 : 272 €/m². Objectif 2010-2012 : 250 €/m² »*

Soit -8,4%. Ce sont bien là des critères quantitatifs de productivité (comme le nombre de visiteurs par agents : si la fréquentation fléchit, il faudra réduire les effectifs pour maintenir le taux de « productivité » ; mais vu que les surfaces d'exposition vont augmenter après travaux, les effectifs aussi : c'est logique).

En revanche, rien, absolument rien, sur des critères qualitatifs : connaissance des procédures, connaissance des collections et du bâtiment, de l'établissement et de ses équipes, appartenance à la collectivité muséale et adhésion aux valeurs du service public culturel, respect des règlements et des lois, qualifications spécifiques, sens de l'accueil...

Rien sur ces indicateurs de contenus des fonctions. Ce qui est sidérant sur la non-prise en compte des missions de service public au plus haut niveau de la gouvernance de l'État. Quel renoncement à l'exception culturelle française !

Marges naturelles

*« Projet de loi de finances. LE BUDGET PLURIANNUEL DE L'ÉTAT 2011-2013
(Ministère du Budget, 6 avril 2010)*

La réduction des effectifs de l'État se poursuit et s'amplifie. Il s'agit de :

- recentrer l'État sur son cœur de métier, en abandonnant des missions qui peuvent être assurées par le secteur privé.

Les économies programmées reposent sur un champ très vaste de réformes :

- elles portent sur les fonctions support comme sur les fonctions métiers.

Réduire de 10% les crédits de fonctionnement de l'État et de ses opérateurs ne peut se faire sans réorganisation : un tel niveau de réduction excède très largement les marges naturelles que pourraient mobiliser les administrations. »

Marges naturelles, levez la main SVP, qu'on vous compte.

C'est cette doctrine de fer que distille le rapport du Conseil de modernisation, avec des mots de velours : « *participer à l'effort de rationalisation* », « *améliorer la gouvernance* », « *clarifier les missions* », « *simplifier la gestion* », « *rendre la gestion du personnel plus homogène* ».

Les objectifs de gestion phagocytent tous les objectifs culturels.

Après les audits flash de l'automne 2009, de nouveaux audits ciblés sont prévus – précisément au Louvre, à **Orsay/Orangerie**, à Versailles, à l'Opéra – en vue d'« *identifier les leviers les plus adéquats pour améliorer l'efficacité de leur organisation* ».

Le rapporteur du budget à l'Assemblée nationale pointe les opérateurs « *dont l'essentiel des dépenses vient de la masse salariale : par exemple le CNRS, Pôle emploi, ou bien encore, dans le domaine de la culture, le musée du Louvre* ».

Entendez : les établissements culturels en général. Et pour s'assurer que le but est atteint, « *la dimension stratégique de la tutelle des opérateurs est renforcée. Les ministères doivent désormais déterminer avec précision les objectifs de politique publique assignés aux opérateurs de l'État et évaluer régulièrement les résultats obtenus à l'aide d'indicateurs d'efficacité, d'efficience et de qualité de service.* »

La qualité de service, médaille de bronze du podium des indicateurs !

Il s'agit pour l'Etat de reprendre un peu la main sur le pilotage des établissements, après les turbulences et le chaos engendrés en administration centrale par la RGPP 1.

Alarme

C'est confirmé, la subvention d'État au MCC sera rabotée de 10% en crédits de fonctionnement (sous réserve de nouveaux crans de ceinture supplémentaires à serrer si la croissance reste en sommeil).

A en juger par leur lettre solidaire au ministre, les présidents du Louvre, du Centre Pompidou et d'**Orsay/Orangerie** sont inquiets, et mécontents (cf. *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*...) Ce qui a mécontenté le ministre.

N'est-ce pas là pourtant la logique du système des établissements publics ? Notre direction **Orsay/Orangerie** ne tire-t-elle pas gloire de sa capacité croissante d'autofinancement ? Ne réclame-t-elle pas l'autonomie maximale (notamment pour la politique d'expositions, d'acquisitions et de travaux, mais aussi pour la « *gestion améliorée des personnels* ») ?

Les gros établissements publics parisiens sont plutôt des enfants gâtés :

- le Patrimoine, dans les arbitrages budgétaires du ministère, a été préservé, ce qui n'est pas le cas de la Création, fortement pénalisée, conformément aux politiques culturelles de droite ;
- si les présidents-directeurs des paquebots parisiens tirent la sonnette d'alarme, que dire de la situation des petits musées nationaux de région ?

Il va donc falloir renoncer à des expositions. C'est cruel, car la performance est principalement évaluée à l'aune de la fréquentation de ces grands événements parisiens très médiatiques. Chaque semaine, les regards de la direction sont fiévreusement rivés sur le nombre d'entrées, notamment payantes.

Et si la voilure des expositions doit être réduite, qu'en sera-t-il des activités culturelles périphériques, satellites regroupés sous l'appellation « *autour de l'exposition* » ? Au moment où les opérateurs de l'État sont appelés à se recentrer sur leur cœur de métier, on peut frémir.

Haut les coeurs

C'est pourquoi il tient à cœur (de métier) pour la **CGT-SM'O** de voir l'établissement **Orsay/Orangerie** user de sa marge de manoeuvre, de liberté et d'autodétermination pour faire l'inverse du triste exemple donné par le Ministère de la Culture, qui a baissé les crédits de l'action culturelle, de la démocratisation culturelle, et de l'aide aux publics spécifiques.

Le budget central dédié à l'accès de tous à la culture, appelé « *Transmission des savoirs et démocratisation de la culture* » (programme 224) est en déclin. C'est que par un transfert discret, il a en partie servi à financer le fameux Conseil de la création artistique ! (dont on entend de moins en moins parler)

Qu'**Orsay/Orangerie** fasse contre mauvaise fortune bon cœur et se distingue en engageant avec panache un programme d'action culturelle riche et ambitieux, au service de la diversité sociale de ses publics, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain.

Garantir les moyens d'atteindre ces objectifs généreux, c'est l'orientation que la **CGT-SM'O** appelle de ses vœux. Sinon, ça lui fendrait le cœur.

Dans un corps, qu'est-ce qu'un cœur, sans des poumons (pour l'oxygéner), des veines (pour l'irriguer), des muscles, de la moëlle épinière, un cerveau ?

L'action culturelle n'est pas le supplément d'âme des musées-entreprises, l'alibi des marchands du temple face au tourisme de masse hédoniste et consumériste, mais la colonne vertébrale de la culture entendue comme être-ensemble.

Justement parce que la société est en pleine crise (économique, de valeurs et de repères), les musées **Orsay/Orangerie** ont un rôle lumineux à jouer, de transmission et de partage des sens de l'art.



Source de culture,
source de vie

origine mythique de la beauté,
de l'esthétique,
de l'art

J.A.D. Ingres, *La Source*, 1828-1856,
Musée d'Orsay, salle 1.